

# CAMBODGE NOUVEAU

1er - 15 février 1996

Politique Economie Finances

2ème année numéro 44

## grands airs

**C**omment séduire les électeurs ?

A cette question simple, les réponses ne sont pas si nombreuses. On fait assez vite le tour des thèmes mobilisateurs.

Côté "négatif", on peut condamner la corruption; on peut dénoncer les influences étrangères, et tout particulièrement les empiètements vietnamiens et les ambitions secrètes de Hanoi. On n'ose pas encore s'en prendre au FMI. Il y a aussi la démocratie et les droits de l'homme.

Côté positif, on peut souligner les résultats déjà obtenus, stabilité politique, tenue du riel, inflation maîtrisée, reconstruction des infrastructures, et promettre mieux encore.

Peu de grands airs, donc. Si l'on considère que le Chiet Khmer de Sam Rainsy s'est emparé du plus populaire, la dénonciation de la corruption, et qu'il a appris aussi le thème très apprécié, le "tube" du péril vietnamien, cela ne laisse aux autres partis qu'un répertoire très restreint.

Le BLDP, qui ne tient pas à se situer franchement dans l'opposition, se prive du même coup de ses deux airs favoris, la dénonciation des menées vietnamiennes et la défense de la démocratie multipartite.

Que reste-t'il au Funcinpec et au PPC ? A intimider les électeurs qui seraient tentés de rejoindre les deux autres : c'est ce qu'ils font.

A utiliser au maximum les médias dont ils disposent, radio, télévision, et une bonne partie de la presse : c'est ce qu'ils font aussi.

Le meilleur moyen de séduire serait pourtant de mettre fin à la grande corruption, d'admettre la démocratie, la transparence, d'accélérer les réformes...C.N.

**R**enouer avec les pays voisins des relations normales, c'est l'ambition bien légitime du Cambodge, et d'ailleurs le processus est en bonne voie. Les visites officielles bi-latérales sont devenues courantes, les missions sont nombreuses, les investissements créent un tissu d'intérêts communs durables.

L'adhésion du Cambodge à l'Association des Pays du Sud-est Asiatique, peut-être dès 1997, va officialiser ce retour du Cambodge dans la communauté régionale et internationale. L'ASEAN est le plus ancien et le plus connu des "clubs" existants. On a beau entendre maintes critiques chuchotées -le coût de l'adhésion est élevé-, l'ASEAN se reunit beaucoup, mais ne fait absolument rien- ce sera pour le Cambodge une sorte de signe extérieur de respectabilité.

**L'ASEAN : oui et non ...**

Pourtant les intérêts du Cambodge ne cadrent pas exactement avec ceux de l'ASEAN.

Intérêts économiques ? Il reste à démontrer que le Cambodge gagnerait à la réduction des droits de douane prévue dans le cadre de l'AFTA (Asean Free Trade Association) pour 2003. Les Vietnamiens pour leur part sont très circonspects.

Quant aux investissements privés que le Cambodge recherche évidemment, c'est affaire de relations bi-latérales, nullement limitées aux membres de l'ASEAN. Taiwan, ou encore le Myanmar, l'Inde, deux pays que visite justement fin janvier une importante délégation cambodgienne, sont des partenaires au même titre que

## le doigt de Pékin

l'Indonésie ou Brunei. Sans parler du Japon, de l'Australie, de l'Europe, des Etats-Unis ...

Intérêts politiques ? Mais les problèmes du Cambodge sont également, avant tout, d'ordre bi-latéral.

Il faudra bien un jour traiter les problèmes des frontières avec le Vietnam par des négociations pacifiques, des cartes, des documents, des spécialistes, des arguments, et non par des effets d'éloquence. Situation identique du côté de la Thaïlande, où

### en-deça et au-delà de l'ASEAN

d'ailleurs les empiètements économiques et culturels semblent autrement plus graves.

Sans oublier que, dans les deux cas, le contentieux porte bien plus sur les limites maritimes que sur les frontières terrestres. En tous cas, on voit mal comment l'ASEAN interviendrait utilement dans ces querelles de voisinage.

### une grande ambition : le bassin du Mékong

Les intérêts collectifs du Cambodge semblent se situer, dans l'ensemble, davantage dans la partie nord de l'ASEAN, mieux cadrer avec les objectifs de la Commission du Mékong par exemple, et ceux des divers organismes internationaux qui cherchent à aménager le bassin du bas-Mekong.

Exploiter ensemble le grand fleuve et ses affluents, établir un réseau de communications routières qui "désenlève" des régions aujourd'hui presque inaccessibles, produire de l'éner-

gie et la distribuer - rendre cultivables d'immenses surfaces au Laos, en Thaïlande, au Cambodge, au Vietnam - voilà une grande ambition collective.

### au moins le Yunnan

Encore faudrait-il y associer la Chine, ou au moins le Yunnan. Ce serait le bon sens. A l'inverse, entreprendre quoique ce soit d'ambitieux dans cette partie du monde en oubliant la Chine, ce serait faire une tarte en oubliant la farine.

Associer Pékin au projet serait en même temps une bonne manœuvre de politique internationale.

La montée en puissance économique, et militaire surtout, de la Chine, inquiète certains de ses voisins.

Le doigt que Pékin a posé sans ménagements, en pleine mer de Chine du Sud, sur les Spratly, loin de ses propres côtes, tout près de celles du Vietnam, des Philippines, de la Malaisie crée de sérieuses inquiétudes. Et s'il se créait une "ligne de front", avec d'un côté l'énorme Chine, et de l'autre l'ASEAN (qui se diviserait bientôt en pro et anti-Chinois) ?

Pour l'instant, divers incidents n'ont créé qu'une certaine nervosité. Mais qui sait si, à propos d'exploration pétrolière, ou d'exploitation des ressources halieutiques, des orages ne pourraient pas éclater ?

Pour que cette bombe n'explose pas, une méthode peut consister à faire entrer la Chine dans un club où l'on s'entretient en toute courtoisie des sujets d'intérêt commun. L'organisation du Bassin du Mekong. L'ASEAN pourrait établir un dialogue avec Pékin, établir une passerelle avec l'APTC.

117

## à l'intérieur

Enseignement Supérieur IV : la Faculté de Droit  
La Croix Rouge Cambodgienne face aux désastres  
Vietnam : coup de frein  
Visiteurs et Touristes au Cambodge

pages 2 - 3 - 4  
pages 4 - 5  
pages 6 - 7  
page 8



Enseignement Supérieur

## LA FACULTE DE DROIT

**L**a Faculté forme des licenciés, en 5 ans, y compris une année de "mise-à-niveau". Cette première année les étudiants suivent une "introduction au Droit", de l'économie, de l'histoire, de la culture générale.

250 places

pour 4 000 candidats

Les étudiants passent le concours d'entrée directement après le baccalauréat ("examen de fin d'études secondaires"). Concours très sélectif : 250 places pour 4000 candidats.

La première promotion de licenciés sortira en 1997. On peut estimer que jusqu'en 2002, les promotions de 230 à 250 diplômés pourront trouver un emploi.

A plus long terme cependant, 250 c'est beaucoup trop. Il risque d'y avoir saturation dans l'administration publique comme dans la magistrature et dans certains barreaux.

saturation à partir de 2002 ?

*Côté fonction publique* en effet, l'objectif est de diminuer les effectifs. On peut compter sur un certain renouvellement, mais comme la moyenne d'âge n'est déjà pas très élevée, il ne sera pas très important.

*Côté magistrature*, avec 50 ou 60 magistrats, et *côté barreaux*

La Faculté, ouverte en 1992, en est à sa quatrième année. Elle compte environ 900 étudiants. L'année prochaine elle en aura environ 1100. Les conditions d'admission s'améliorent d'année en année, disent les responsables.

lorsque les effectifs auront atteint 150 ou 200 membres, et avec 30 ou 40 greffiers, les besoins du Cambodge seront à peu près couverts.

Les responsables cherchent donc à orienter les étudiants vers le droit des affaires avec le développement du pays, on aura besoin de juristes d'entreprise

On pourrait imaginer une passerelle entre les deux établissements, une filière "Droit comparé" par exemple qui traiterait du Droit "romano-germanique" et du Droit "anglo-saxon". Mais il y a une différence, une certaine incompatibilité des cursus. On n'enseigne pas le Droit de la même manière dans les pays de

- La première promotion de licenciés en Droit, 230 à 250 diplômés, sortira en 1997.
- Leur emploi est assuré. Mais attention, à la saturation après 2002.
- Le droit français n'est pas transposable.
- Un enseignement en khmer par des Khmers.

s'orienter vers le droit des affaires

Les programmes établis en 1991 sont modifiés en fonction de cette évolution. Il pourrait être créé une licence ou une maîtrise en "droit des affaires".

Il y a dans ce domaine complémentarité avec l'enseignement de la Faculté des Sciences Economiques.

Droit romain et "common law"

La *Faculty of Business*, nourrie par l'Université de Californie, ajoute maintenant un enseignement du Droit et devient *Faculty of Business and Law*. Elle enseigne le Droit de la famille, et certains éléments du Droit constitutionnel. Il se crée donc une certaine concurrence, qu'il appartient aux Cambodgiens de gérer.

Ce qui manque à cette *Faculty*, c'est un diplôme reconnu par l'Etat, comme l'est celui de la Faculté de Droit.

la "common law" -Grande Bretagne, Etats Unis- et dans les pays de Droit romain - Allemagne, France, Espagne, Italie ... Cambodge.

A la Faculté de Droit, on commence pendant les trois premières années, par les grands principes, en insistant sur le Droit civil qui est la base de tout. On en vient ensuite à des matières plus techniques : Droit de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des contrats ... L'étudiant est confronté alors à des cas concrets : à lui de rédiger un contrat, etc ... On commence donc à former la pensée juridique avant d'en venir aux cas pratiques. Dans une *Law school* au contraire, on lance tout de suite les étudiants sur des cas précis.

un enseignement en khmer par des Khmers

A la Faculté de Droit, tous les enseignements sont faits en khmer par des Khmers. Le nom-

bre des cours donnés en français par des enseignants venus de France (de la Faculté de Lyon) a été considérablement réduit : 4 en 1994-95 au lieu de 12 précédemment.

Il ne faut pas "franciser" à outrance l'enseignement du Droit. Le Droit français n'est pas transposable au Cambodge, on partage à la Faculté de Droit l'avis du Directeur de l'ERA Kong Phurim (*Cambodge Nouveau* n° 43). Le Conseiller français du Doyen de la Faculté, Jean Marie Crouzatier, en est convaincu : l'avenir, dans le domaine du Droit, c'est la khmémisation.

des praticiens de haut niveau

Le problème est de trouver des compétences locales pour enseigner. Il n'existe plus d'enseignants professionnels de haut niveau. Mais à quelque chose malheur est bon : ce sont des praticiens -des hauts fonctionnaires, le Procureur général auprès de la Cour Suprême, le Procureur général auprès de la Cour d'Appel, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats- qui viennent enseigner : c'est bon pour les étudiants.

Ne sont faits en français que deux cours pour lesquels on n'a pas trouvé de compétences locales disponibles : "droit budgétaire", et "libertés publiques".

S'y ajoute cette année "droit public et économie", qui va utiliser le système du "facilitateur" en usage à l'ERA (*Cambodge Nouveau* n° 43) : un Cambodgien travaille en collaboration étroite avec l'enseignant français, traduit son cours, et le prend en charge l'année suivante.

En fait il existe une certaine complicité entre les deux Droits qui tient à l'histoire. Le Protec-

A PROPOS ...

légalité

66 353 membres après 2 mois d'existence, le parti *Chhet Khmer*, (*Nation Khmère*), grandit rapidement, "il en aura 100 000 pour le Nouvel An khmer", prévoit Sam Rainsy. Il a proposé au gouvernement de modifier le logo du parti et la date de sa fondation, selon le souhait du Roi, en échange d'une reconnaissance officielle du parti. Pourquoi la reconnaissance offi-

cielle est-elle refusée ? "Pour intimider ceux qui voudraient y adhérer" "*Nous allons ouvrir des bureaux en province et créer une station de radio*", a affirmé Sam Rainsy le 23 janvier. "*C'est nous qui sommes dans la légalité et le gouvernement dans l'illégalité en refusant de reconnaître le KNP*".

ASEAN/AFTA

L'adhésion du Cambodge à l'ASEAN devrait intervenir dès

1997. En revanche, l'adhésion à l'AFTA (zone de libre échange), qui suppose une large ouverture des frontières aux produits des pays de l'Association, n'interviendrait qu'en 2003. Le Vietnam pour sa part souhaite n'intégrer l'AFTA qu'en 2005 ou 2007.

APSARA

Le projet de "son et lumière" à Angkor présenté par la société malaisienne YTL (*Cambodge Nouveau* n° 41) ne plait guère

à l'Autorité pour la Protection et la Sauvegarde de la Région de Siam Reap Angkor (APSARA), établissement public qui a son propre Conseil d'Administration, un organe exécutif (directeur M. Ros Borat), un budget (alimenté au départ par la Caisse Française de Développement), et qui est souverain pour tout ce qui concerne l'aménagement et l'exploitation de la région d'Angkor (voir dans *Cambodge Nouveau* n° 26

(suite page 3)



### les origines composites du Droit cambodgien

Le droit français avait conservé le Droit coutumier cambodgien et plaqué dessus un Droit français colonial -comme dans les autres pays de l'Indochine. Cette formule avait fonctionné plus ou moins bien. Pas très bien.

À l'indépendance On n'a pas cherché à renouveler. On a été réaliste : les "greffes" qui avaient pris ont été conservées. On a fait sur ces bases le nouveau Code civil, le Code pénal etc

### réalisme à la thaïlandaise

Ce réalisme a d'ailleurs été dès le XIXème siècle la méthode de la Thaïlande. Deux juristes français ont joué un rôle important dans cette longue edification (René Guyon a rédigé le Code civil thaïlandais dans les années 1880-90). De même les Thaïlandais ont invité des juristes japonais, allemands, anglais

Résultat : un amalgame appelé "système mixte" qui aujourd'hui fonctionne. Voilà un exemple que le Cambodge peut suivre

Le Cambodgien a adopté plutôt le système romano-germanique en raison de sa complicité historique avec la France, mais rien n'empêche de faire des emprunts ailleurs. C'est déjà le cas pour la loi sur les Chambres de Commerce, on le verra aussi dans la loi sur les Contrats : elles empruntent au droit anglo-saxon.

L'essentiel est que le système soit cohérent et réponde aux besoins de la société cambodgienne. Donc pas question d'"importer" le droit français.

### difficile ...

#### mais passionnant

Que le Droit cambodgien soit encore en gestation pose des prob-

lèmes pour l'enseignement. Telle loi mise en oeuvre par l'Etat du Cambodge est-elle encore utilisable ? Le Code civil de l'époque du Sangkum est-il encore entièrement valable ? Mais c'est en même temps passionnant pour les étudiants qui voient que le droit est une création quotidienne, le reflet de la vie des gens. Ils voient les lois qui sortent, les discussions qu'elles suscitent, les problèmes qu'elles créent.

Au moment du contentieux, les

### propriété.

[Concernant la propriété, l'administration du cadastre, par exemple à Battambang, délivre des titres de propriété d'abord provisoires (3 ans), puis précaires (5 ans), avant la régularisation].

En matière de droit administratif le manque de lois pose aussi beaucoup de problèmes. Les structures de l'administration ne sont guère fixées, surtout les administrations locales.

Quant au contentieux administratif, c'est le néant. Si un

- un Droit en construction, romano-germanique mais réaliste, fait d'emprunts divers.
- 3 Codes en gestation. Le Code civil : prématuré.
- une active coopération avec les Universités françaises.
- l'Ecole doctorale de Thamassat en Thaïlande

étudiants voient aussi comment on peut le régler quand il n'y a pas de texte : en allant chercher les sources, parfois en recourant à l'"équité" -c'est d'ailleurs ce qu'ont fait les juges pendant les années de l'Etat du Cambodge. Selon la tradition cambodgienne on recherche la conciliation.

### où en sont les Codes ?

Il existe un projet de *Code de procédure pénale* actuellement à l'Assemblée, et un *Code de procédure civile* qui est au ministère de la Justice. Un projet de *Code pénal* est confié à un Cambodgien rémunéré par Asja Foundation.

Quant au *Code civil* c'est une affaire énorme. C'est prématuré pour le Cambodge, car un Code civil est en somme la réunion des lois qui ont été votées. Avant de s'y lancer, il y a deux conditions préalables : la **nationalité** (pas de Code de la famille sans loi sur la nationalité, par exemple) et la

citoyen a un problème avec l'administration, c'est le vide. Les tribunaux judiciaires, en principe compétents, n'ont aucune formation ni expérience dans ce domaine, et il n'y a pas de jurisprudence. Peut-être aurait-il fallu conserver les Commissions de conciliation de l'Etat du Cambodge

### une active coopération avec trois Universités françaises

La France a donné 7 bourses l'année dernière : 5 à des étudiants, 2 à des professeurs pour des formations "diplômantes" de 2 et parfois 3 ans. Les 5 licenciés cambodgiens ont d'ailleurs été acceptés par l'Université de Lyon en "équivalence absolue", c'est à dire en licence. En deux ans, si tout va bien, ils auront une maîtrise de Droit. Cette année, il y a de nouveau 5 bourses d'étudiants et 2 bourses de professeurs.

De 1997 à 1999, il va donc y

avoir des étudiants cambodgiens revenant de France avec une maîtrise en Droit. En 1999, il y en aura une dizaine, qui prendront la relève des fonctionnaires-enseignants débordés. Ils prendront d'abord les travaux dirigés, puis des cours, selon un contrat qui les met pendant 5 ans à la disposition de la Faculté

### le projet d' Ecole Doctorale en Thaïlande

Certains voudront bien sûr continuer vers le Doctorat. Le projet est de créer une *Ecole doctorale* de troisième cycle juridique qui serait implantée dans la région, destinée à tous les candidats de la région. Cette école pourrait être située à l'Université de Thamassat en Thaïlande, où déjà 22 professeurs de Droit ont des doctorats d'Etat français, résultat d'une intelligente coopération entre la Thaïlande et la France commencée il y a 15 ans -de même que des étudiants en maîtrise thaïlandais ont été envoyés en Grande Bretagne, en Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis.

Les étudiants en Droit cambodgiens pourront à partir de 1997 faire leur doctorat, en 3 à 5 ans, à cette Ecole doctorale de Thamassat (alimentée par trois Universités françaises : Lyon, Toulouse et Aix en Provence) sans quitter la région et sans interrompre leur enseignement : enseignants d'octobre à juin, ils iront de juillet à octobre faire d'abord leur DEA puis leur thèse à Thamassat.

Cela crée de plus une véritable coopération régionale, qui évite le "tête à tête" franco-cambodgien. Dans cet esprit du reste viendra l'année prochaine à Phnom Penh un professeur thaïlandais pour un cours de 5ème année "Systèmes juridiques asiatiques comparés".

(suite page 4)

### A PROPOS ...

l'interview de M. Vann Molyvann. Il semble que le gouvernement n'ait pas consulté APSARA avant de signer avec YTL un accord de principe en novembre dernier. Le projet YTL, suivi par le ministère du Tourisme, consiste pour l'essentiel à aménager une zone touristique de 1000 ha (projet qui serait copié, dit une source, sur le projet français) et à créer un *son et lumière* régulier vers la fin

1997 (investissement déclaré : 20 millions de dollars)

Sa Majesté le Roi s'est récemment ému de l'exploitation commerciale du site d'Angkor (*Cambodia Daily* du 16 janvier) et souhaite que le *son et lumière* ne soit qu'"occasionnel".

M. Vann Molyvann, ministre d'Etat, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, vice-Président du Conseil d'administration de l'"Autorité", demande que les archéologues et

les spécialistes d'APSARA participent aux études préliminaires que le projet de *son et lumière* fasse l'objet d'un appel d'offres international, et qu'éventuellement il soit financé par les Cambodgiens eux-mêmes

### rectifications

- Dans l'article consacré au Budget, dans notre numéro 43, p. 4, c'est M. Mao Thora, Directeur du Commerce Extérieur (et non M. May Tola, de la Banque Na-

tionale), qui nous a annoncé la création d'un *Bureau de l'ASEAN* au ministère du Commerce - d'autre part, une ligne a sauté dans l'article sur le Commerce extérieur (p. 5) : les exportations d'articles de confection ont atteint, pour les 8 premiers mois, 27,5 millions de dollars.

### investissements ?

Le CDC, Conseil de Développement du Cambodge, n'a pas

(suite page 4)



## FACULTE DE DROIT

Suite de la page 3

Devraient venir ensuite un Malaisien, un Vietnamien etc.

Il y a également une "convention de recherche" qui lie Phnom Penh et Thamassat, et on cherche actuellement à établir un lien semblable avec la Faculté de Droit de Hanoï.

Ces liens-la ne sont nullement exclusifs.

En février un professeur allemand fera des conférences pendant un mois. Les juristes de formation allemande, sont d'ailleurs très appréciés à la Faculté de Droit.

A noter aussi un enseignant de Phnom Penh va aller 15 jours à l'Ecole de Droit de Vientiane et on espère que des étudiants de l'Ecole de Droit pourront venir à Phnom Penh. Tout cela en accord avec les Universités françaises.

- La coopération régionale et internationale est en bonne voie.
- la langue n'est plus un problème.
- en 1997 la Faculté pourra voler de ses propres ailes, avec ses professeurs et ses assistants.
- quelle coopération après mai 1997 ?

après 1997 ?  
Y aura-t-il poursuite de l'effort français lorsqu'en mai 1997 l'actuelle Convention passée entre le Gouvernement cambodgien et la France, concernant la Faculté de Droit comme la Faculté de Sciences Economiques, prendra fin ? Ce sera alors le moment de faire un bilan.

Plusieurs scénarios sont envisageables. Ce qui est sûr est que l'on ne pourra pas s'arrêter brusquement. L'habitude est prise de se rencontrer 2 fois par an pour des tables rondes, une fois en Asie, une fois en Europe.

D'abord Toulouse et Bangkok, puis Toulouse et Phnom Penh, cette année Toulouse et Vientiane. Cela est réalisé largement

avec des crédits de l'Université. On verra ce que sera l'intervention du ministère des Affaires Etrangères, et l'on recherche évidemment d'autres donateurs. D'autres Universités françaises ont compris la nécessité de participer financièrement. Ainsi l'Ecole Doctorale enverra ses enseignants à ses

propres frais. On peut penser que l'antenne régionale de l'AUFELF-UREF, installée à Hanoï, contribuera.

#### confiants dans le bilan

En tous cas la Faculté de Droit de Phnom Penh en 1997 pourra voler de ses propres ailes -même si elle n'est pas encore entièrement autonome. La formation des professeurs sera en cours, les assistants auront été formés, soit par des stages, soit sur place.

Sur le plan matériel, l'essentiel a été fait : les locaux ont été réhabilités, toutes les salles repeintes, l'électricité renouée, il y a une bibliothèque, deux salles informatiques, une salle de comptabilité. Le secrétariat et l'administration ont bénéficié d'une formation qui les rend capables de faire face aux tâches autrefois renvoyées au ministère, une coopération régionale se met en place. Lorsqu'on fera le bilan en 1997, les Français n'auront pas lieu d'être mécontents du bilan de leur coopération

avec les Cambodgiens.

#### les problèmes qui restent

Celui de l'appellation des diplômés en est un, qui relève du ministère. Le programme de la Banque Mondiale va sans doute établir des standards en matière de diplômés pour tous les établissements.

L'autonomie de la Faculté en est un autre. Elle fonctionnerait mieux si certaines décisions pouvaient être prises sur place.

La langue n'est plus un problème. Du "tout en français" on est passé à une formule plus diversifiée, en introduisant l'anglais, et avec un enseignement en cambodgien. On évite ainsi que dans quelques années un gouvernement ne décide de "khmémiser" l'enseignement, avec tous les problèmes et le gâchis que cela créerait, comme on l'a vu dans d'autres pays.

On maintient bien sûr l'apprentissage du français, dont l'utilité n'est pas contestée : 70 % de la bibliothèque sont en français, 20 % en anglais, 10 % en khmer. La France d'autre part octroie des bourses, il faut donc que les étudiants qui y aspirent soient bons en français.

Mais on s'efforce de traduire en khmer de nombreux ouvrages, et l'on utilisera des "facilitateurs".

Hina s'achève notre enquête sur l'enseignement Supérieur au Cambodge. Commencée dans notre numéro 40, elle a donné la parole aux responsables de 7 des 10 établissements concernés, et à ceux du Plan de 10 ans.

## La Croix

Si les rendements ont été un peu meilleurs pour le riz cette année, reconnaît M. Uy Sam Ath, directeur de la Croix Rouge Cambodgienne. La production a été nettement plus forte. Certaines provinces, notamment Battambang, Pursat et Kandal ont été victimes d'inondations, mais les conséquences pour les cultures ont été moins graves qu'en 1994.

Cependant les paysans restent toujours aussi dépendants des pluies, malgré les efforts pour construire des barrages et des canalisations. Cela ne suffit pas encore.

"Selon les années, ce sont d'autres paysans qui sont touchés, d'autres régions qui demandent assistance. Surtout il ne faut pas oublier aussi que beaucoup de paysans restent endettés après les mauvaises périodes qu'ils ont traversées, cela pèse sur l'année suivante.

"En réalité, on peut considérer qu'environ deux tiers de la population paysanne est un peu sortie de la misère, et qu'un tiers y est encore, un peu soulagée, mais avec une dette, soit en riz soit en argent. C'est un résultat qui ne nous rend pas très fiers".

#### en progrès : la distribution

La distribution ne pose plus de

Pendant les 11 mois février à décembre 1995, la Croix Rouge Cambodgienne a distribué :

riz	60,69 mio de tonnes
huile	977 000 tonnes
poisson	1 mio tonnes
biscuit	19,6 tonnes

## A PROPOS ...

publié depuis le mois d'août dernier (*Cambodge Nouveau* n° 38) de liste des projets d'investissements qu'il a agréés. Est-ce parce que les projets d'investissements se raréfient ? Ou parce que les listes du CDC ont perdu quelque crédibilité, depuis que de très importants investissements sont décidés directement par le Gouvernement ?

## Royal Air Cambodge

En attendant que RAC desserve Paris et Tokyo, l'Aviation civile négocie à Pékin et à Rangoon des liaisons aériennes éventuelles avec la Chine et la Birmanie.

RAC fête le 17 janvier, avec un diner et des danses classiques du Ballet Royal, au "Palais du Gouverneur", le lancement d'un magazine de bord, "Angkor", et récompensait ses membres les plus performants, notamment les 19 techniciens ATR formés par

l'ingénieur Gillibert.

Tous les vols des ATR 72 sont assurés par des pilotes cambodgiens formés à Toulouse. Les co-pilotes sur Boeing sont aussi Cambodgiens. RAC compte 424 personnes, dont 394 Cambodgiens.

## le flou des contrats

Autant qu'on le sache, c'est la quasi-totalité du Cambodge qui a fait l'objet de contrats d'exploitation forestière, entre le gouverne-

ment et des compagnies locales ou étrangères. Selon le *Cambodia Daily* (22 janvier), 8 concessions ont été signées et 19 autres "agréées". Ces contrats et projets ne sont pas passés par le CDC, contrairement à la loi sur les investissements. Leur contenu n'a pas été rendu public. On ne sait pas qui les a signés, sinon "le gouvernement". La Direction des Forêts reconnaît que beaucoup ne contiennent pas de clau-



# Rouge Cambodgienne face aux désastres

problèmes. On peut dire qu'elle fonctionne bien. La capacité de la Croix Rouge Cambodgienne a dépassé 10 000 tonnes en décembre 1995. Compte tenu de la vétusté des camions, de l'état des routes, de l'insécurité, et des conviveurs, c'est un bon résultat. D'ailleurs les critiques contre la distribution ont cessé.

"Il reste des zones que nous ne pouvons pas joindre, reconnaît M. Uv Sam Ath, a cause de l'insécurité et surtout parce qu'elles sont minées, dans les provinces de Battambang, Banteay Meanchey, Siem Reap. On démine, mais même ainsi les paysans ont peur, ils hésitent à cultiver la terre. Les surfaces cultivées sont donc réduites".

En réalité, la distribution de riz aux plus déshérités n'est pas la seule activité de la CRC. Son action est multiforme, en fonction des divers désastres : heurts avec les khmers rouges, inondations, incendies en ville comme à la campagne, personnes déplacées, rapatriés ...

La CRC et un nombre important d'ONG (ADRA, AICF, CONCERN, CAA, CARERE, CDR, CWS, FHL, ICRC, IFRC, LWS, OXFAM, UNDP, UNFPA, UNICEF, UNSGR, WVI, ZOA, American Red Cross, Australian Red Cross, ont ensemble créé l'Emergency Response Group, qui se réunit 2 ou 3 fois par mois pour résoudre les problèmes d'inondations, incendies, sécheresse ou concernant les personnes déplacées, ou pour lancer les KIT de secours d'urgence.

## "food for work"

Le principe est que, pour éviter de rendre les gens dépendants de l'aide, qu'ils ne s'habituent à être aidés sans travailler, on leur demande des travaux en échange de l'aide alimentaire ("food for work"). C'est selon ce programme que la CRC intervient le plus, et de loin : **469 947 personnes secourues** (285 654 en 1994) (voir tableau ci-dessous).

## "food for aid"

Cas exceptionnel cependant dans la province de Kompong Thom, particulièrement touchée par l'insécurité, l'état des routes, la pauvreté, 112 000 personnes ont bénéficié d'un programme "food for aid" : 3 281 tonnes de riz. C'est un programme plus "facile", où les gens promettent seulement d'aider à des travaux collectifs après avoir été secourus, en accord avec le chef de village, mais sans aucun contrôle.

## les "KIT d'urgence"

Au cours de 1995, la CRC a distribué plus de 1300 "ERG KITs", ou "KIT d'urgence". Ce sont des sacs qui contiennent une dizaine de "produits" : matériel agricole, matériel de literie, de cuisine etc ... La répartition par "désastre" a été :  
 - inondations : 101 (Pursat, Kandal)  
 - tempête : 258 (Svay Rieng, Kandal, Kratie)  
 - incendies : 986 (Phnom Penh principalement, mais aussi Kompong Cham, Takeo, Kampot, Kratie, Kompong Speu etc ...)  
 Sur 1 700 kit reçus, restent : 355.

## les "personnes déplacées"

On peut les classer en trois catégories :  
 - celles qui vivent depuis longtemps dans les zones qui leur ont été attribuées, surtout dans les provinces de Battambang, Banteay Meanchey et Siem Reap. Elles ont été intégrées dans le programme "food for work".  
 - Celles qui sont rentrées dans leurs villages, parce que la sécurité y est assurée, et qui veulent garder leurs habitations et leurs cultures  
 - celles qui sont aidées par les autorités (du bois pour construire une maison, des terres pour la culture) pour s'installer dans de nouveaux villages.  
 Le nombre total des personnes déplacées est passé de 103 319 en janvier 1995 à 52 246 en décembre, ces chiffres moyens recouvrant des variations importantes selon les provinces et selon les mois.

## secours d'urgence

En principe, la Croix Rouge n'autorise pas les distributions de riz du Programme Alimentaire Mondial (PAM ou WFP) aux déshérités sans échange de travail. Il y a eu pourtant des distributions dans quelques cas précis : orphelinat, camps de soldats invalides. Au total : 25 400 tonnes de riz, dont 10 000 dans la province de Siem Reap.

## les "défecteurs"

Au total : 16 240 au cours de 1995, le plus grand nombre dans les provinces de Kampot (1713), Battambang (1494), Kompong Cham (1050), Kompong Speu (1003), Kompong Thom (960). Chacun reçoit 3 paquets de vivres secs, don du gouvernement américain, ceux du Phnom Vour (192 familles) ont reçu en plus une tente, une moustiquaire, une couverture, une hache, un couteau.

## les rapatriés

De 1993 à 1995, 5 camps de Cambodgiens réfugiés à l'étranger ont été fermés, et ces réfugiés reviennent peu à peu au Cambodge, de Malaisie, d'Indonésie, de Thaïlande, d'Allemagne, de Chine : 152 au total.

En 1996, la Croix Rouge cambodgienne participera avec le service d'hydrologie du ministère à des travaux d'irrigation.

### distributions au titre de "food for work" (en tonnes)

	1994	1995
riz	16 503,7	42 652
huile	66,8	727,6
conserves	335,1	727,2
sel	0,57	35,9
personnes	285 654	469 947

Les provinces les plus secourues ont été celles de  
 Kompong Thom : 105 576 personnes  
 Banteay Meanchey : 48 484  
 Svay Rieng : 40 551  
 Kampot : 36 651  
 Battambang : 36 554  
 Siem Reap : 36 235  
 Prey Veng : 29 408  
 Takeo : 28 685

## A PROPOS ...

ses précises concernant, notamment, la reforestation (Cambodge Nouveau n° sur le contrat Samling). Le premier Premier Ministre a déclaré le 19 janvier, au ministère de l'Environnement, que "réécrire certains des contrats existants serait bénéfique pour les deux parties". Reste encore à rendre au CDC son rôle de "guichet unique"

## les "JIT 96"

Les trois Journées Internationales de Technologie organisées par l'ITC ont rassemblé plus de 100 participants étrangers venus de 22 pays francophones. 5 "tables rondes" ont permis des discussions approfondies sur 1) les "autoroutes de l'information" (réseau Internet, le réseau francophone d'information, les formations nouvelles des ingénieurs, les bases de données

pour écoles d'ingénieurs ...); 2) les nouvelles coopérations internationales; 3) l'évolution des cursus; 4) comment évaluer les systèmes de formation ? (expériences en Tunisie, au Canada, en France, au Gabon, au Togo); 5) les nouvelles missions des ingénieurs (multidisciplinarité, relations écoles-entreprises et école-région, ...). Une idée parmi d'autres : les changements rapides de l'environnement provoquent l'évolution

des formations. Les ingénieurs doivent être plus polyvalents, car ils auront à changer de métier. Ils doivent être préparés à maîtriser avec l'informatique une quantité de données très diverses en plus de la technique (économiques, sociales, financières ...), leur métier se rapproche de celui des managers. L'enseignement tend vers une répartition nouvelle : 70 % de science et technologie, et 30 % de socio-économie, management.

(\* continued on page 6)



# V I E T N A M : coup de frein

**D**ans un sens, tout va bien pour le Vietnam. Il a la cote. Le tapis rouge y est déroulé en permanence. En 1995, 16 leaders internationaux se sont rendus en visite officielle à Hanoï, parmi eux le Roi du Cambodge, les Présidents d'Autriche, de l'Iran, du Soudan, du Togo ... les Premiers Ministres d'Allemagne, du Myanmar, des Pays-Bas, de Nouvelle Zélande, de Roumanie, de Thaïlande, ... et des personnages comme Fidel Castro, George Bush, Lee Kuan Yew ...

L'image internationale du Vietnam a brillé tout particulièrement lorsqu'en juillet 1995 il a obtenu coup sur coup :

- le 12, la normalisation de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis et l'établissement d'ambassades à Hanoï et Washington,

- le 28, lors de la réunion de Brunei, son admission au sein de l'ASEAN en tant que 7ème membre.

## futur "tigre" ?

### Oui, mais ...

Le Vietnam est aussi un "must" pour les investisseurs avisés, qui s'y pressent.

Ils ont de fortes raisons pour le faire : un pays qui en 40 ans s'est débarrassé par la force de son colonisateur, qui a vaincu et humilié les Etats-Unis, tenu tête à la Chine, démoli les khmers rouges en une semaine ... recèle évidemment une énergie peu commune, il doit avoir un bel avenir.

## A PROPOS ...

ment éthique. L'importance que le gouvernement cambodgien attache à l'ITT a été soulignée par la présence et par les discours des deux Premiers ministres lors de la cérémonie de clôture.

## hévéas

Le Conseil des Ministres a demandé au ministre de l'Agriculture Tao Seng Huor de créer un comité inter-ministériel pour la priva-

**Pour le Cambodge, le Vietnam est de moins en moins un adversaire, de plus en plus un partenaire. Il faut donc s'intéresser à ce voisin en toute objectivité.**

**D'autant plus que les problèmes qu'il rencontre peuvent apporter un enseignement.**

Sources : *Vietnam Investment Review* et *Far Eastern Economic Review*.

C'est aussi un marché très bien situé, de plus de 70 millions d'habitants, avec un **fort taux de croissance** (+ 9,5 % en 1995, et une moyenne de 8,2 % pour

**taux de croissance 9,5 %**

les 5 années 1991 - 1995 !) donc un pouvoir d'achat en rapide augmentation, une **main d'oeuvre surabondante, travailleuse et encore bon marché**, un pays qui a décidé de s'orienter vers l'économie de marché et de s'ouvrir aux investissements étrangers : tout cela fait aux yeux d'un investisseur une belle "opportunité", voire une des meilleures qui soit au monde. Surtout si l'on considère aussi l'importance des exportations potentielles. D'ailleurs les exportations sont en pleine expansion : **+ 30 % en 1995**.

Bref, le Vietnam apparaît comme le prochain "tigre" de l'Asie du Sud-est et l'on s'y précipite.

La réalité est moins simple. Le Vietnam futur "tigre", sans doute. Mais une fois encore le Vietnam réel est très éloigné de l'image -des clichés- que s'en font les occidentaux, en Europe, aux Etats-Unis.

Et parmi les "praticiens" du Vietnam, les entreprises qui

tisation des plantations d'hévéas (*Cambodia Daily* 26 janvier). La décision de privatiser les plantations a été prise le 28 janvier 1994 (CN n°13 et 14). Le blocage du processus, alors que maintes propositions ont été faites par des investisseurs compétents, est le fait d'intérêts puissants, dit à *Cambodge Nouveau* un responsable cambodgien. Le "bras de fer" "pourrait aboutir à la mise en cause de très hauts responsables du gouvernement".

réellement y prennent des risques en ont une vue différente de celle des gouvernements et des organismes internationaux. Comme tout autre pays, le Vietnam a des forces et des faiblesses. Commençons par les aspects favorables.

En premier lieu, l'argent de

## une aide étrangère très généreuse

**l'étranger entre à flots.** On note :

- le flux croissant de l'aide des organismes internationaux, Banque Asiatique de Développement, Union Européenne, PNUD, Banque Mondiale;

- la signature par l'Union Européenne en juin, à Bruxelles, d'un accord qui prépare une coopération multiforme concernant les échanges commerciaux, la culture, les transferts de technologie. Et le Vietnam bénéficiera du statut de la Nation la plus favorisée, c'est à dire d'un accès facile à l'énorme marché des pays de l'UE;

- L'aide bilatérale de certains pays, le Japon notamment, avec plus de 700 millions de dollars d'aides et de prêts.

- Dans le domaine financier toujours, des joint-ventures ont bénéficié de prêts bonifiés importants, notamment Morning Star Cement (186 millions de dollars) et des centrales électriques.

- Enfin la Conférence de Paris des pays donateurs a signé fin décembre en faveur du Vietnam des engagements de 2,31 milliards de dollars en aide, garanties et assistance technique.

1995 a été brillante aussi pour les investissements étrangers : 364 projets ont été agréés correspondant à 6,4 milliards de

dollars. Les investissements auraient atteint 7,2 milliards soit

## des investissements par milliards

80 % de plus qu'en 1994 (4 milliards).

A la fin 1995 (en excluant les contrats arrivés à expiration ou révoqués), on comptait 1 348 projets étrangers en cours, correspondant à un investissement total de 18,2 milliards de dollars, selon le Professeur Nguyen Mai (*Vietnam Investment Review*).

Environ la moitié concernent l'industrie (3,1 milliards), viennent ensuite hôtellerie et services (2,05 milliards).

Heureuse évolution aussi dans le domaine législatif. Les dirigeants communistes, sur l'insistance du Premier ministre Vo Van Kiet, appliquent peu à peu, depuis 1990, les résolutions prises en

## un commencement de législation

1986. Un appareil législatif indépendant du pouvoir politique se construit progressivement.

Une étape importante de ce lent processus : l'adoption en novembre 1995 d'un Code Civil de 834 articles reste en chantier plus de dix ans. C'est en principe le début d'une protection des individus contre l'arbitraire du pouvoir, un début de limite à la toute-puissance du parti.

Un autre grand début de réforme concerne l'administration, qui est notoirement pléthorique. Un premier pas a consisté à fusionner 8 ministères, pour en créer 3 : Planification et Investissements, Agriculture et Développement Rural, Industrie. Les rapides et impressionnants progrès du Vietnam sont cependant gênés par d'évidentes faiblesses. La médaille a son revers.

Les plaies du Vietnam tiennent d'abord au poids du passé. Le



régime, ne parvient pas vraiment, malgré ses efforts, à moderniser les structures et les méthodes des temps du "centralisme démocratique".

L'administration n'est pas seulement pléthorique, elle est tracassière, inefficace, "irresponsable" puisqu'elle ne dépend que

## les revers de la médaille

du pouvoir politique.

La "petite corruption" est monnaie courante. Les cas d'extorsion de fonds ne sont pas rares.

La législation est changeante et mal appliquée. Les petites et moyennes entreprises doivent faire face à de soudains changements des droits sur les exportations et les importations, de la taxe sur le chiffre d'affaires. Obtenir un permis de construire ou une licence d'importation demande de grandes dépenses de temps et d'énergie.

Il faut compter aussi avec une forte contrebande, qui vient fausser l'"économie de marché".

Les infrastructures manquent encore dans de nombreuses parties du pays. Ce qui explique la concentration des investissements dans les zones de Ho Chi Minh-Ville, Hanoï, Vung Tau.

La volonté de réformer ne fait pas de doute, mais la réalité ne suit guère. Certains estiment que les réformes affichées ne seront qu'apparence au moins jusqu'au

## ceux qui s'en vont

prochain Congrès du Parti, en juin prochain.

Nombre de compagnies étrangères, revenues de leurs illusions, s'en vont, note *Vietnam Investment Review*. En 1995, parmi les plus importantes: P&O Australia, Portman Mining, Westfarmers, et TOTAL, qui estime aberrant de situer une raffinerie (130 000 barils/jour, 1,2 milliard de dollars) à Dung Quat dans la province de Quang Ngai, loin des lieux de production et des lieux de

consommation. Participer à une seconde raffinerie ? C'est très incertain.

Plus inquiétant, l'exploration pétrolière ne tient pas jusqu'ici ses promesses. Le puits Dai Hung, "Big Bear", qui avait suscité de grands espoirs, "n'est qu'un très petit champ difficile à exploiter, et notre partenaire Petro Vietnam n'est pas réaliste", estime la société australienne BHP. Elle diminue sa présence au Vietnam. Shell Vietnam aussi met un frein à ses efforts d'exploration.

British Gas au contraire, qui en est encore au stade des négociations et des grands projets, conjointement avec British Petroleum, est optimiste. 1996 pourrait être l'année de la

## pétrole, caoutchouc : décevants

dernière chance pour l'exploration pétrolière, après quoi, si rien de nouveau n'a été découvert, les sociétés actuellement engagées risquent fort de plier bagage.

L'industrie pétrolière du Vietnam a besoin de 5 milliards de dollars. Ce sera difficile à trouver.

Décevant aussi le caoutchouc. En principe, il existe 250 000 ha de plantations au Vietnam, mais pour la plupart très vieilles. La production a atteint 80 000 tonnes de latex en 1995. Les exportations ont été de 8 600 tonnes, nettement plus qu'en 1994 (2 100 t). Le gouvernement voudrait doubler les surfaces plantées, mais les investisseurs, notamment malaisiens, hésitent. Il n'y a pas de politique à long terme, et aucune transparence. Là aussi les investissements nécessaires, qui avoisinent 1 milliard de dollars, dans ce climat, seront difficiles à trouver.

Le projet de zone spéciale d'exportation de Hai Phong s'est écroulé avec le renoncement de Very Good International, de Hong Kong, qui a fait faillite.

Quant aux investisseurs agréés, beaucoup se découragent en

découvrant les réalités : problèmes sans fin avec l'administration, manque de travailleurs qualifiés dans de nombreux secteurs. Un tiers seulement des sommes prévues serait réellement investi.

Les investisseurs, estime *Vietnam Investment Review*, citant plusieurs managers étrangers, sous-estiment les difficultés qu'ils vont rencontrer. Certains investisseurs potentiels attendent de voir comment les investissements agréés en 1995 vont évoluer, avant de se lancer eux-mêmes. "On approche du point où les difficultés seront plus grandes que les retours que l'on peut espérer d'un investissement ...".

Bien sûr, il y a des cas heureux.

En ne relevant que ce qui ne va pas, on donne une image trop sombre des réalités. Par exemple, les constructeurs de voitures jouent des coudes pour construire des usines au Vietnam, visant évidemment le marché vietnamien et son pouvoir d'achat grandissant, mais aussi les marchés avoisinants, potentiel énorme ...

## finances : signaux d'alerte

Les finances du Vietnam donnent des inquiétudes.

Les impôts ne rentrent pas bien. Les pays donateurs, qui ont promis 2,3 milliards de dollars sous des formes diverses (voir ci-dessus) pourraient échelonner cette somme sur plusieurs années, pour éviter la "surchauffe" et ne déboursier chaque année que 500 à 600 millions.

Le déficit commercial a atteint en 1995 le niveau record de 2,2

milliards de dollars, 400 millions de plus qu'attendu (précédent record : 1,7 milliard en 1988). Raisons de cette forte aggravation : les importations de ciment, qui ont augmenté de 227 %; de produits pétroliers, + 14,8 %; 350 000 motos ont été importées, contre 284 000 en 1994.

Ce sont là les effets normaux d'une croissance très forte : boom de la construction, forte consommation d'énergie, effets de l'augmentation du pouvoir d'achat ... Mais un tel déficit n'est pas supportable longtemps, et génère normalement de l'inflation.

## coup de frein aux dépenses

Justement. L'inflation réapparaît : 12,7 % en 1995, reconnaît le gouvernement. Il a pris des mesures de freinage rigoureuses : diminution des dépenses de l'Etat, pas de "bonus de Nouvel An" pour les fonctionnaires, interdiction à tous les organismes et toutes les entreprises d'Etat d'acheter des voitures et de construire des bureaux, resserrement du crédit, diminutions de certaines taxes à l'importation (les cigarettes, liqueurs, voitures, qui seront frappées en revanche de fortes taxes à la consommation); les entreprises d'Etat seront soumises un peu plus à la concurrence étrangère pour les contraindre à gérer plus serré.

Le Vietnam connaît bien d'autres maux : taux de chômage élevé, banditisme en augmentation ...

L'évolution la plus grave n'est pas forcément la plus visible : face à l'industrialisation rapide du pays, la population paysanne reste misérable.

CAMBODGE  
NOUVEAU  
le journal  
des  
décideurs

notre  
meilleur  
investissement

Cambodge Nouveau  
bi-mensuel  
Politique, Economie, Finances

Directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel  
Enquêtes : Horn Phally  
Mise en page : Pen Mary  
Impression : CIC  
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh  
CAMBODGE NOUVEAU

tel (015) 91 19 67

est vendu uniquement par abonnement  
exemplaire gratuit sur demande

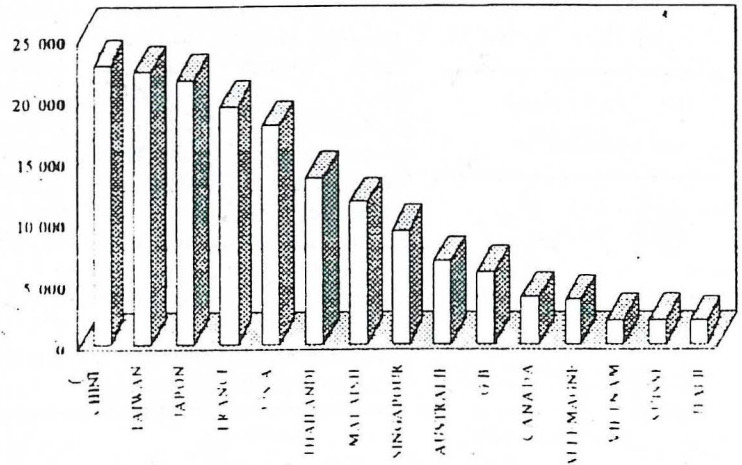


# VISITEURS ET TOURISTES AU CAMBODGE EN 1995

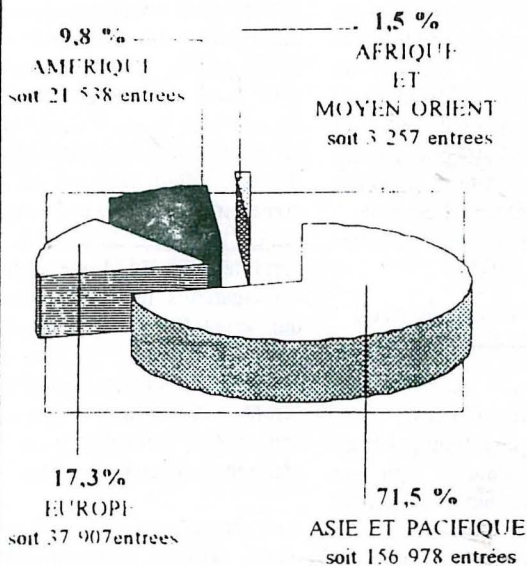
## 1995, l'essentiel en chiffres

Nombre total d'arrivées	219 680	
dont: touristes vrais	162 317	73,9%
affaires	43 909	20,0%
officiels	13 454	6,1%
Record arrivées: les Chinois	22 886	10,4%
Record touristes: les Japonais	21 629	
Par rapport à 1994		
arrivées + 24,3%		
plus forte augmentation:		
Taiwan +119,4%		

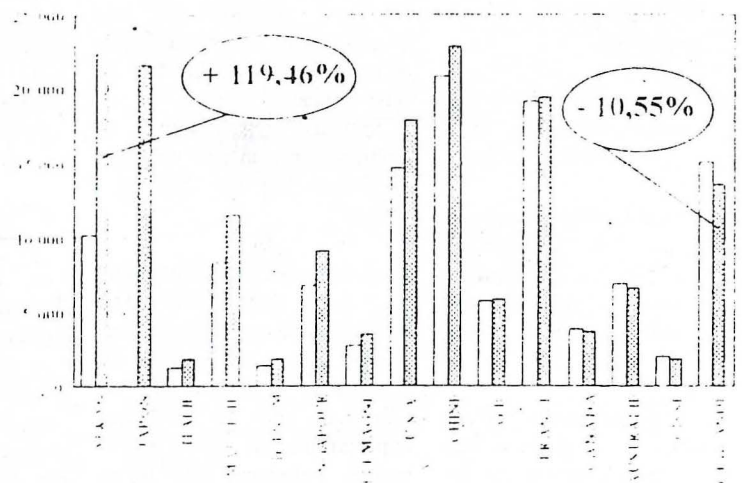
## NOMBRE D'ENTREES PAR PAYS POUR 1995



## POURCENTAGE DES ENTREES PAR CONTINENTS POUR 1995



## COMPARAISON PAR PAYS DES ENTREES 1994 ET 1995



Infographie: C. K. 428.439  
Source: Département de la Coopération, du Commerce et du Tourisme, statistiques Ministère de l'Intérieur.

## RESTAURANT LE FRANCAIS

Dans un cadre typiquement français, calme, le chef vous présente ses spécialités traditionnelles de saison.

**Repas d'affaires**

**spécialités de poissons  
chevreuil**

24 bd. Monivong - Phnom Penh - tel/fax 428.439



L'UC VOUS ACCUEILLE  
AU CACTUS

spécialités de  
**POISSONS DE MER**  
salade tahitienne  
soupe de poissons  
**couscous royal**  
**le mardi soir**

de 10 heures du matin à 7 heures du matin

tel 015 917 484

**LE CACTUS**

94, BOULEVARD PREAH SIHANOUK - PHNOM-PENH